

# Plan d'action 2025-2026

## Pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous



### À notre école

La mission de l'école est d'amener chaque élève à être la meilleure version de lui-même. Nous voulons assurer un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire pour tous. Si des actes de violence mettant en cause la sécurité d'une personne surviennent, il est important que les élèves le nomment et sachent que ces situations seront gérées efficacement et dans les meilleurs délais possibles.

La violence verbale ou physique, de même que l'intimidation, sont des comportements inacceptables dans notre milieu. Toute personne a l'obligation de déclarer lorsque des actes de violence ou d'intimidation sont commis. Chacun a le droit d'être protégé et a le devoir de protéger les autres.

De cette façon, nous pourrions demeurer une école accueillante et inspirante, qui prône des valeurs de respect, d'engagement et de bienveillance.

### Document explicatif destiné aux parents de l'école

## CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

## VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

## VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

## INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

### Portrait de la situation

Nous constatons que les élèves ressentent un **fort sentiment de sécurité et de bien-être** dans les deux milieux scolaires. Bien que les situations d'intimidation soient peu fréquentes, les élèves victimes savent qu'ils peuvent se confier à un adulte de confiance. De plus, ils sont de plus en plus enclins à **dénoncer les comportements inappropriés** dont ils sont témoins ou victimes. La **qualité de la relation entre les élèves et les adultes** constitue une grande force de notre environnement scolaire.

Cependant, nous observons une **hausse des comportements d'impolitesse** ainsi que des **menaces verbales ou gestuelles**. Les formes de violence les plus récurrentes demeurent la **violence verbale directe** (insultes) et la **violence sociale** (rejet).

Pour répondre à ces enjeux, nous misons sur l'**approche réparatrice**, qui favorise une gestion saine des comportements et des écarts de conduite. Cette approche permet notamment d'**impliquer activement la victime dans le processus de réparation**, renforçant ainsi le sentiment de justice et de responsabilisation.

Nous poursuivons également l'enseignement des **compétences socioémotionnelles**, afin de mieux outiller les élèves lorsqu'ils sont confrontés à des situations conflictuelles ou problématiques. L'objectif est d'**améliorer la qualité des relations entre élèves** et de favoriser un climat scolaire harmonieux.

Enfin, nous continuons à **impliquer les élèves dans les processus décisionnels** liés à la vie scolaire, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance et leur engagement envers leur milieu.

### Priorités

- Diminuer la violence verbale et sociale
- Intégrer au quotidien les apprentissages socioémotionnels en portant une attention particulière sur la façon de s'adresser à l'autre (politesse et civisme)
- Modeler les comportements attendus
- Impliquer davantage les élèves dans le processus d'une saine gestion de conflit
- Impliquer davantage les élèves dans les processus décisionnels.
- Continuer d'agir et de faire de la surveillance active dans les lieux à risque (cour d'école, classe)
- Demander au quotidien l'opinion des élèves, les impliquer dans les décisions
- Améliorer la relation élève-élève

### Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- Info-parents
- Mozaïk SOI
- Suivi ponctuel via courriel, téléphone, etc.
- Rencontres de plans d'action, plans d'intervention (PI) et de plans de services individualisés intersectoriels (PSII)
- Implication des parents dans différentes activités (Célébration des auteurs, pique-nique familial, spectacle de musique, spectacle de talents, etc.)

## Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

Nous misons sur une surveillance active lors des récréations et des moments de transitions (à l'intérieur et à l'extérieur) ;  
Nous modelons les comportements attendus en se basant sur la matrice et nous les renforçons, en lien avec notre mission, notre vision et nos valeurs ;  
Nous maintenons une culture de protection, nous rassurons les élèves en nommant que des interventions seront réalisées et nous amenons les témoins à dénoncer ;  
Nous continuons à travailler la confiance envers les adultes de l'école pour favoriser la dénonciation ;  
Nous impliquons les élèves dans le processus d'une saine gestion de conflit (approche réparatrice et climat de justice) ;  
Nous soulignons différentes thématiques par le biais d'activités, toujours en lien avec la bienveillance ;  
Nous faisons participer les élèves à des ateliers ou des rencontres portant sur différents sujets : cyberintimidation, ASÉ, Hors-Piste, etc.

## Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

La direction traite avec diligence toute situation et communique promptement avec les parents des élèves concernés pour les informer et les impliquer dans la recherche de solution.

### Au moment où le geste est observé et suivi :

- Il est de la responsabilité de tout adulte témoin d'une situation de violence, dont l'intimidation, d'intervenir sur le territoire de l'école et assurer la sécurité de chacun. Voici les grandes actions :

- Mettre fin au comportement ;
- Nommer le comportement inadéquat ;
- Orienter vers le comportement attendu ;
- Vérification sommaire auprès de l'élève ciblé ;
- Transmettre l'information aux différents intervenants de l'école qui sont susceptibles de régler la problématique (de façon confidentielle). Un suivi de la situation se fait dans un délai de 24 heures.

### Mesures de soutien, d'encadrement et sanctions :

- Le soutien est apporté autant à la victime, à l'agresseur qu'au témoin d'une situation.

**Pour la victime :** Il y a des rencontres où la victime est écoutée et des mesures de protection sont mises en place, un suivi aux parents et une référence à une ressource externe au besoin.

**Pour l'agresseur :** Arrêt des actes d'intimidation, responsabilisation, réparation des torts, conséquences selon les règles de conduite de l'école et du protocole d'intervention du plan de lutte, suivi auprès des parents, mise en place de moyens et référence vers des ressources externes au besoin.

**Pour les témoins :** continuer à valoriser leurs actions, leur donner le temps et l'endroit nécessaires pour la dénonciation.

### Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants. La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée.

S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques. Lorsque l'élève est âgé de moins de 14 ans, elle en informe également ses parents. Lorsque l'élève est âgé de 14 ans et plus, elle peut, si cet élève y consent, en informer également ses parents.

## Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des écoles peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : [intimidation@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:intimidation@cssdn.gouv.qc.ca) / poste 52011.

### Moyens pour signaler une situation à l'école :

- En tout temps, l'élève peut en faire part à un adulte, titulaire, éducatrice ou tout autre membre du personnel de son école.

Pour les parents, nous vous invitons à communiquer avec le titulaire de votre enfant ou si c'est au service de garde, avec son éducateur(trice). Par la suite, aviser la direction de l'école ou la responsable du service de garde s'il y a lieu.

### Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire :

[st@cssdn.gouv.qc.ca](mailto:st@cssdn.gouv.qc.ca) / poste 52101 ou poste 27739 (ASSEZ)

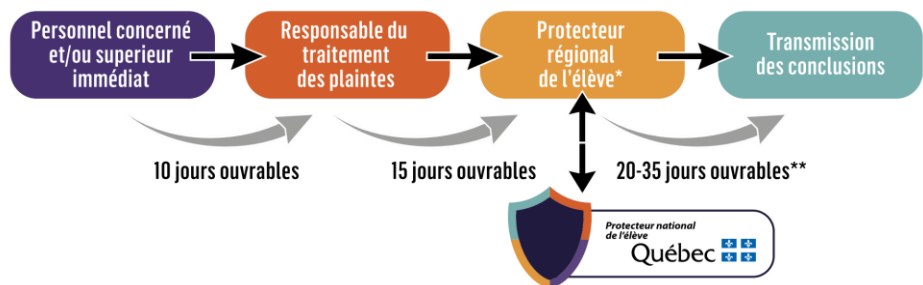
### Violence à caractère sexuel

Toute personne **peut signaler directement au protecteur régional de l'élève** une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève : [plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca](mailto:plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca) / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / [quebec.ca/droits-eleves](http://quebec.ca/droits-eleves).

## Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire.

Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet [cssdn.gouv.qc.ca](http://cssdn.gouv.qc.ca)) :



### Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel **peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève** par un élève ou l'un de ses parents : [plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca](mailto:plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca) / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / [quebec.ca/droits-eleves](http://quebec.ca/droits-eleves).

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le : \_\_\_\_\_

# Évaluation annuelle des résultats

du plan d'action pour un climat positif qui  
favorise la sécurité et le bien-être de tous

## Document destiné aux parents et au protecteur de l'élève

### Quelles étaient nos priorités/objectifs de l'année 2024-2025 ?

1. À l'échéance du projet éducatif, la moyenne de l'engagement des élèves et de leur attachement à l'école aura augmenté.
2. Développer les compétences socioémotionnelles.

### Quelles actions avons-nous réalisées ?

- Mettre en place un comité;
- Participer aux rencontres des coordonnateurs Climat scolaire (3 fois par année, une annulée) ;
- Mettre un point récurrent lors des assemblées du personnel et du SDG pour assurer un arrimage des pratiques entre l'équipe-école;
- Mettre un point récurrent lors des rencontres « poutine » pour assurer un arrimage des pratiques entre l'équipe-école ;
- Mettre en place un conseil des élèves (SM) ;
- Organiser et améliorer la mise en place des Corsaides ;
- Inviter l'équipe-école à réfléchir à l'actualisation de l'implication des élèves au sein d'une classe ou d'un groupe ;
- Inviter les familles aux célébrations diverses (expo-sciences, spectacles, journée des auteurs, FantasTIC, etc.)
- Présenter le code de vie de l'école et les règles de conduite à tous les élèves ainsi qu'aux parents ;
- Mettre un point récurrent lors des rencontres « poutine » pour assurer un arrimage des pratiques entre l'équipe-école et s'assurer d'une communication harmonieuse ;
- Enseigner les apprentissages socioémotionnels (ASE) quotidiennement selon les situations vécues par les élèves ;
- Proposer des ateliers du programme Hors-Piste pour les groupes ciblés ;
- Utiliser l'approche réparatrice en lien avec l'utilisation de l'outil *Matrice des comportements attendus* en lien;
- Activités Wow à chaque étape (système d'émulation école);
- Remise des méritas (4 fois par année).

### Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

#### Engagement et attachement au milieu

- À l'école SM, le conseil des élèves a été davantage impliqué dans les décisions de l'établissement cette année. En plus de leur participation aux activités scolaires, les membres ont contribué à l'entretien et au choix des plantes du Jardin VIRÉO. Ils ont également pris part à l'organisation d'activités variées (activités ASÉ, collations, etc.) et ont consulté leurs camarades de classe afin de représenter leurs opinions dans les prises de décision.
- À l'école DR, un comité d'implication scolaire a été mis en place, permettant aux élèves de s'inscrire volontairement pour participer aux fêtes et aux spectacles. Ils ont aussi été actifs au sein de la brigade TIC, avec des rencontres organisées sous forme de dîners pour développer leurs compétences numériques.
- Les élèves ont été engagés dans la brigade scolaire et les Corsaides, avec une forte participation volontaire. À SM, des élèves de 6e année ont pris l'initiative d'organiser et d'animer des activités de récréation pour les plus jeunes.
- Lors des assemblées du personnel, plusieurs activités de sensibilisation ont été proposées afin d'outiller les enseignants sur les façons concrètes d'impliquer les élèves dans la vie de classe et de rendre explicites leurs propres actions pédagogiques.
- Pour l'année scolaire 2023-2024, le taux global d'engagement dans les deux écoles était de 85 %. En 2024-2025, ce taux est de 78 % à DR et de 87 % à SM.

#### Compétence socioémotionnelle

- Cette année, les résultats du QSVE-BE concernant les compétences socioémotionnelles des élèves ont été analysés. La moyenne obtenue est de 87 % à SM et de 84 % à DR. La compétence la mieux maîtrisée dans les deux écoles est la capacité à comprendre et à respecter les sentiments des autres.
- Plusieurs initiatives ont été mises en place auprès du personnel scolaire pour promouvoir ces compétences. Par exemple, une activité a été réalisée lors d'une assemblée du personnel afin d'identifier collectivement les objectifs de l'école en lien avec le développement socioémotionnel.
- Le personnel s'efforce quotidiennement d'agir comme modèle prosocial pour les élèves, favorisant ainsi l'adoption de comportements positifs et respectueux chez ces derniers.